

# République Démocratique du Congo

## ORDRE DES PHARMACIENS



Ordonnance-Loi N°91-018 du 30 mars 1991



### CONSEIL NATIONAL

#### DECISION N° CNOP/008/BCNOP/16, PORTANT MISE EN PLACE DE LA COMMISSION PREPARATOIRE DU 4<sup>ème</sup> CONGRES DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens,

- Vu l'Ordonnance-Loi N°91-018 du 30 mars 1991, portant création de l'Ordre des Pharmaciens spécialement en ses articles 2, 9, 16 et 17 ;
- Considérant les recommandations formulées lors de la réunion de la Session du 22 au 25 Aout 2016 ;
- Vu l'urgence et la nécessité.

Décide :

Article 1 : il est mis en place une commission préparatoire du 4<sup>ème</sup> Congrès de l'Ordre des Pharmaciens :

La Commission est chargée de prendre toutes les dispositions utiles à l'organisation du 4<sup>ème</sup> congrès de l'Ordre des Pharmaciens tant sur le plan administratif, financier électif et logistique.

Article 2 : la commission est dirigée par un bureau qui comprend :

- Un Président ;
- Un Vice-président ;
- Un Secrétaire-Rapporteur ;
- Un Secrétaire-Rapporteur Adjoint ;
- Un Trésorier.

Nommé et le cas échéant relevé de leur fonction par le bureau du CNOP

Article 3 : Cette commission comprend trois sous-commissions :

1. Sous-commission Electorale et Administrative ;
2. Sous-commission Logistique ;
3. Sous-commission budget et finances.

Pilotée chacune par bureau comprenant :

- Un Président ;
- Un Vice-président ;
- Un Rapporteur ;

Nommé et le cas échéant relevé de leur fonction par le bureau du CNOP

Article 4 : La Sous-commission Electorale et Administrative :

A pour mission de :

- Proposer l'Ordre du jour du 4<sup>ème</sup> Congrès ;

Ordre des Pharmaciens, Conseil National 78, avenue de la Victoire, place Kimpwanza,  
Commune de Kasa-vubu, Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Site web : [www.ordredespharmaciens-rdc.org](http://www.ordredespharmaciens-rdc.org)

Email : [ordrepharmrdc@gmail.com](mailto:ordrepharmrdc@gmail.com) - [contact@ordredespharmaciens-rdc.org](mailto:contact@ordredespharmaciens-rdc.org)

Compte Bancaire BIC : N°24018221102-44

Contacts téléphoniques : +243997017516, +243850440643, +243817789916, +243844498558

- Elaborer le chronogramme des activités ;
- Définir les critères d'éligibilité et de participation au congrès ;
- Elaborer la liste des participants au quatrième congrès ;
- Réceptionner les candidatures ;
- Procéder à la validation des mandats ;
- Publier la liste des participants et candidats ;
- Concevoir le modèle des macarons des participants ;
- Prendre contact avec les partenaires de l'Ordre pour ce faire ;
- Examiner toutes les autres questions en rapport avec l'organisation de la manifestation ;
- Proposer la composition du bureau provisoire du congrès
- Rédiger le projet du Règlement d'Ordre Intérieur du Congrès
- Produire le rapport d'activité à soumettre au BCNOP.

Article 5 : la Sous-commission Logistique

A pour mission de :

- Identifier le lieu pour l'organisation du 4<sup>ème</sup> congrès ;
- Elaborer la liste des matériels et fournitures de bureau nécessaires à l'organisation des travaux ;
- Acquérir les matériels et fournitures de bureau nécessaires à l'organisation des travaux ;
- Organiser l'accueil des participants et invités.
- Produire le rapport d'activité à soumettre au BCNOP

Article 6 : la Sous-commission budget et finances

A pour mission de :

- Elaborer le budget de l'ensemble de la manifestation ;
- Mobiliser les moyens financiers nécessaires ;
- Récolter tous les moyens financiers ;
- Participer à l'affectation des fonds ;
- Produire le rapport d'activité à soumettre au BCNOP

Article 7 : Cette commission travaillera sous la supervision de la Présidence du CNOP

Article 8 : Le BCNOP est chargé de mettre aux dispositions des sous commissions les moyens nécessaires pour l'exécution de leurs taches.

Article 9 : la présente décision sort ses effets à la date de sa signature et abroge toutes les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

Fait à Kinshasa, le 30 SEPT 2016

Pour le Conseil National

Ph. TUNGUNGA MASCOTY Etienne  
Secrétaire  
CNOP 0659/02

Prof. Dr. Ph. KALONJI NDOUMBA  
Président  
CNOP 0027/81

Ordre des Pharmaciens, Conseil National 78, avenue de la Victoire, place Kimpwanza,  
Commune de Kasa-vubu, Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Site web : [www.ordredespharmaciens-rdc.org](http://www.ordredespharmaciens-rdc.org)

Email: [ordrepharmrdc@gmail.com](mailto:ordrepharmrdc@gmail.com) - [contact@ordredespharmaciens-rdc.org](mailto:contact@ordredespharmaciens-rdc.org)

Compte Bancaire BIC : N°24018221102-44

Contacts téléphoniques : +243997017516, +243850440643, +243817789916, +243844498558